

Fiche du responsable (1) famille destinataire des factures

Nom :

Prénom :

Tél :

E-mail :



Information importante :

A partir de la rentrée scolaire 2023-2024, la facture mensuelle regroupera l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Pas de possibilité de faire un choix différent pour le règlement entre l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Souhaitez-vous un règlement par prélèvement pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire
oui - non (*entourez votre réponse*)

Merci de joindre un RIB afin de préparer le mandat.

Si un RIB a été fourni l'année précédente pas besoin de le fournir de nouveau cette année, sauf si changement de banque.

Attestation de quotient familial

Nom – Prénom (*si le nom d'allocataire est différent*) :

Numéro allocataire CAF ou MSA :

Montant du quotient :

Merci de joindre l'attestation du quotient familial

Si manquement de l'attestation, le tarif maximum sera appliqué.